Urbanisme

UE 31

Enseignant(s) responsable de l'UE : Jérôme GOEDSEELS

Année d'études	Bloc 2
Acronyme	AJU22TURB
Nombre de crédits ECTS	3 (facteur de pondération)
Volume horaire	26 h (Q1 0 / Q2 26)
Période de l'année	Quadrimestre 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
AJ22TURB Urbanisme	26	3	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **AR01.1** 1.1 Rechercher, consulter, analyser, échanger et transmettre des informations conceptuelles, techniques et/ou scientifiques.
- **AR02.3** 2.3 S'adapter aux évolutions scientifiques, technologiques et socio-économiques pour répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux.
- **AR03.3** 3.3 Comprendre et appliquer les aspects légaux et réglementaires de son champ d'activités
- **AR04.1** 4.1 Maîtriser l'analyse contextuelle d'un site en intégrant des données multidisciplinaires et des données sensibles.
- **AR04.4** 4.4 Elaborer un programme et concevoir la planification du développement d'un site visé, en tenant compte du développement durable et des enjeux environnementaux.
- **AR05.2** 5.2 Définir et gérer les aspects techniques d'un projet.
- **AR05.5** 5.5 Maîtriser et gérer dans le temps et l'espace l'évolution et/ou la résilience d'un site

Autres connaissances ou compétences prérequises

Urbanisme

Néant

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Urbanisme

Objectifs
- Fournir les clés de compréhension et d'analyse du phénomène urbain actuel ainsi que des mesures réglementaires et de planification nécessaires pour encadrer son évolution - Identifier les outils d'urbanisme et le rôle des acteurs (Administrations régionales et communales) - Se familiariser avec la conception des documents

d’urbanisme, notamment à travers l’analyse de projets et/ou d’outils urbanistiques actuels principalement en Région Bruxelloise. - Comprendre et rédiger des prescriptions ou options littérales et/ou graphiques liées au domaine de l’architecture des jardins et du paysage en lien avec les plans et règlements actuellement en vigueur.

Contenu

- Contexte socio-économique et environnemental et principaux enjeux urbanistiques. - Origines et évolution de la discipline et de ses méthodes. - Principaux outils et acteurs en Région Bruxelloise et en Région Wallonne. - Principes d'élaboration des documents urbanistiques (Programme, schéma, plan, règlement). - Production d’un travail dirigé en relation avec l’exposé des concepts

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Urbanisme

Cours d'ateliers dirigés sur un site prédéterminé couplés avec des séances de transmission d'informations. Méthodes transmissives et incitatives.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Urbanisme

- Appréhender l’urbanisme et ses méthodes dans leur réalité pratique (l’importance de se rendre sur le terrain, de rencontrer les acteurs, de comprendre les situations spécifiques, et de se doter de techniques - techniques elles-mêmes changeantes en fonction de l’époque, du contexte et des valeurs d’une société - d’évaluer régulièrement ces techniques,...) ; - Comprendre le contexte urbanistique bruxellois : ses origines et certaines pistes de solutions à ses problèmes urbanistiques actuels, ses nouveaux défis, ses techniques actuelles, ses principaux acteurs,... ; - Reconnaître les principaux outils et administrations à consulter pour vérifier la conformité d’un aménagement paysager ; - Comprendre ou mieux appréhender, dans le cadre de l’analyse d’une étude urbanistique, les principaux concepts abordés dans l’étude (ex.: indicateurs de densité, implantations, gabarits.. modes de représentation et relations avec les autres outils, ...), et identifier les différentes étapes d’élaboration de celle-ci; - Représenter et traduire graphiquement les options et prescriptions - Comprendre des prescriptions/options urbanistiques littérales en utilisant le vocabulaire adéquat et en respectant les plans et les règlements actuellement en vigueur.

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Urbanisme : Diaporama du cours	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—
Urbanisme : Syllabus Urbanisme	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Urbanisme : Portails cartographiques et documents en ligne sur les sites des administrations communales et régionales	Ce support de cours est disponible sur internet	—
Urbanisme : Choay F. et Merlin P., Dictionnaire de l’Urbanisme et de l’Aménagement, Presses universitaires de France, Paris, 2005	Ce support de cours est disponible en bibliothèque	—
Urbanisme : Dessouroux C., Espaces partagés - espaces disputés : Bruxelles, une capitale et ses habitants, Direction Etudes et Planification, CCN, Bruxelles, 2008	Ce support de cours est disponible en bibliothèque	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Juin

Ensemble de l'UE

Travaux durant la session	50 %	Type de questions : Questions ouvertes	Examen à livre : Livre ouvert
Examen écrit	50 %	Type de questions : Questions ouvertes	Examen à livre : Livre ouvert

L’évaluation de l’activité d’apprentissage est répartie en un travail à remettre le jour de l’examen (50% de la note finale) et en une évaluation écrite pendant la session d’examen (50% de la note finale) :

TRAVAIL A REMETTRE (au format PDF) LE JOUR DE L’EXAMEN ECRIT :

Travail individuel, élaboré à partir de recherches et de réflexions personnelles, qui consiste à réaliser un dossier justificatif mettant en évidence les apports du projet par rapport aux enjeux du développement durable définis dans l’activité d’apprentissage. Ce travail est l’occasion d’appliquer les connaissances acquises en urbanisme, d’utiliser les outils d’analyse présentés en cours et de structurer une argumentation rigoureuse.

L’objectif de ce dossier est de produire un document synthétique et structuré qui servira de support d’évaluation et de référence pour comprendre comment un projet s’inscrit dans une approche de durabilité urbaine.

Ce travail se divise en 4 parties :

1) Introduction, objectifs et présentation du projet : Cette première partie vise à introduire le projet en situant son contexte territorial et en expliquant ses objectifs. Il s’agit de préciser où se trouve le projet, quel est son cadre réglementaire et urbanistique. Cette partie doit offrir une vue d’ensemble qui permette de comprendre la pertinence du projet dans son contexte urbain.

2) Identification des enjeux du développement durable applicables au projet : L’objectif ici est d’identifier et d’expliquer quels sont les enjeux du développement durable qui s’appliquent particulièrement au projet étudié. Il s’agit de démontrer que le projet s’inscrit dans une dynamique plus large de durabilité et de justifier pourquoi certains enjeux sont plus importants que d’autres dans ce contexte.

3) Analyse des impacts du projet et justification des choix d’aménagement et des leviers d’amélioration : Il s’agira d’analyser les choix d’aménagement et leur impact en matière de gestion des ressources naturelles, de mobilité, de mixité sociale,... Des indicateurs pertinents pourront être mobilisés afin de mesurer ces impacts et de mettre en perspective les bénéfices et les limites du projet. L’étudiant devra expliquer pourquoi certaines solutions ont été privilégiées et en quoi elles contribuent aux objectifs de durabilité.

4) Conclusion et synthèse des apports du projet au regard des principes du développement durable : Cette dernière partie a pour objectif de résumer les principales conclusions du dossier et de mettre en perspective les apports du projet au regard des enjeux du développement durable.

Toutes les cartes présentées dans le rapport doivent contenir tous les éléments de l’acronyme T.O.L.E. (Titre, Orientation, Légende et Échelle).

EXAMEN ÉCRIT :

Examen écrit à livre ouvert portant sur la partie théorique de l’activité d’apprentissage. L’examen consiste à répondre à une situation problématique se référant à une contrainte technique urbanistique dans une situation donnée.

La situation problématique sera piochée dans une de ces situations (vues dans la deuxième partie de l’activité d’apprentissage) :

-Mise en application d’une note d’évaluation de l’indice CBS ;

-Dimensionnement des ouvrages de rétention d’eau en fonction de calculs de période de retour déterminée (minimum 20 ans) ;

-Accessibilité pompiers ;

-Pentes P.M.R.

Les consignes précises et les grilles d'évaluations des différents travaux sont communiquées aux étudiants et disponibles sur le campus numérique.

Août

Ensemble de l'UE

Examen écrit	100 %	Type de questions : Questions ouvertes	Examen à livre : Livre ouvert

Le travail et/ou l'examen sont remédiables en seconde session, consistant en une amélioration des travaux ayant obtenu une note d'échec au 1er quadrimestre. L’échéance de remise des travaux est fixée à la date attribuée à l’UE31 Urbanisme en seconde session.

Si aucun des travaux ayant obtenu une note d'échec à l'issue du 1er quadrimestre n'est amélioré entre la 1ère et la 2ème session, la note de 2ème session sera obligatoirement un zéro sur vingt.